

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 22 FEVRIER 2019 à 20 H 00

Etaient présents : MM. MAGNÉ G., BEAUDET M., CAUSSANEL V., CAVALIÉ B., CAVALIÉ S., DHIEUX E., FAU C., HIRONDELLE AM., REYNAL O.

Absents : MM. CAGNAC F., DORANGE R.

Secrétaire : Gérard MAGNÉ

1) **Lecture et approbation du procès verbal de la réunion précédente**

Le procès verbal de la dernière réunion du 19 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

2) **Point sur les travaux de rénovation des logements de la Mairie**

Lucie ROBINE prendra possession de l'appartement F2 au 1^{er} mars.

Sont évoqués les problèmes rencontrés avec l'entreprise BPL au niveau des travaux de peinture (mauvaises finitions ...). Le Conseil Municipal demande que soient négociés en contre partie d'autres travaux et le nettoyage de la cage d'escalier.

3) **Signalétique**

Sont abordés différents points relatifs à la signalétique.

Il est décidé d'installer un panneau :

- «*Mas du Pouzarnel*» de part et d'autre de l'entrée au lotissement
- «*Soullet*» et «*les Cayroux*» au carrefour de la RD 146 et de la VC n° 1
- «*Oustal*» sur le bâtiment
- «*WC publics* » à l'Oustal

Au carrefour de la VC n° 112 et de la RD 40 au *Caussanel*, il est décidé :

- de délimiter le passage des véhicules par des plots en bois fixés au sol
- d'installer un banc en bordure du *Lacquissou*

4) **Orientations budgétaires 2019**

Sont retenues les opérations suivantes :

- Réfection d'une partie de la toiture de l'Eglise
- Finition des travaux aux logements de la mairie
- Etanchéification des deux lacs situés dans la traversée du bourg
- Enfouissement des réseaux au *Caussanélou* et au *Tennis*
- Mise aux normes de l'éclairage public et remplacement d'une trentaine de lampes
- Extension des réseaux au lotissement
- Aménagement des WC de la cour de la salle polyvalente
- Installation d'une sono à la salle des fêtes

Sont ensuite validés :

- Le devis établi par Orange pour l'enfouissement du réseau téléphonique au *Caussanélou* d'un montant de 574,41 €
- Le montant de l'attribution de compensation à verser en 2019 au Grand Figeac d'un montant de 34 632 €. Celle-ci se décompose comme suit :

- en dépenses 27 000 € pour la voirie
 9 700 € pour le paiement du SDIS
 17 163 € pour le remboursement au titre du FNGIR
 311 € pour la participation au fonctionnement des
 centres de santé
- en recettes 19 542 € versés par le Grand Figeac à la Commune

5) Convention de Participation aux Frais des Ecoles du RPI Vallée du Célé

Est adoptée la convention concernant la participation financière à verser au RPI de la vallée du Célé d'un montant de 2 400 € pour 2 enfants scolarisés dans ces écoles (soit 1 200 € par élève).

6) Oustal – Programme animations 2019

Gérard MAGNÉ fait état du programme mis en place à l'Oustal par la Commission Patrimoine pour cet été. Le Conseil Municipal se félicite de la qualité du programme proposé. Comme chaque année, il convient de s'assurer des services d'un(e) jeune pour la période allant du 14 juillet au 31 août.

La recherche est actuellement orientée sur un(e) service civique ou d'un(e) étudiant (e) avec convention de stage.

A défaut sera établi un contrat de travail saisonnier à temps partiel.

7) Questions et Informations diverses

► Lotissement du Pouzarnel

Gérard MAGNÉ indique que le 20 février a eu lieu la vente du lot n° 9 à M et Mme PERROT et la signature du compromis de vente du lot n° 11 avec M. JAMES et Mme BARBÉ.

► Feu de cheminée du presbytère du 02/12/2018

Les dégâts occasionnés s'élèvent à 1 340 € HT(devis SOARES)

Les assurances auprès desquelles a été déclaré le sinistre font procéder à une expertise qui aura lieu le 27 février à 14 h.

► Piscines du Grand Figeac

Malika BEAUDET fait part de deux problèmes. Elle s'étonne :

- que les déplacements à la piscine de Capdenac pour lesquels la Commune participe financièrement ne se traduisent pas par des cours d'initiation à la natation comme cela est prévu

- du projet de suppression des cours d'aquagym durant la période estivale à la piscine de St Sulpice, auxquels bon nombre d'Espédaillacois participent.

Gérard MAGNÉ propose d'évoquer ces deux sujets lors d'une réunion du bureau du Grand Figeac

► Prochain bulletin municipal

Eliane DHIEUX souhaite que dans le prochain bulletin municipal soit fait un rappel sur l'opération «*la petite boîte qui peut sauver des vies*»

► Chemin d'ESCAZALS

Le Conseil Municipal considère qu'il n'a pas à intervenir pour le goudronnage de la partie restante de ce chemin qui ne dessert que des habitations de la Commune de Durbans.

► Monument aux morts

Est validée la liste des inscriptions devant figurer sur la plaque à remplacer au monument aux morts (suite au devis de Mr NUNEZ)

► Elagage des arbres à la salle polyvalente

Alain BELKADI s'étant proposé pour aider à la réalisation de cette opération, il est décidé de retenir la date du samedi 9 mars.

► Ordures ménagères

Gérard MAGNÉ fait part du courrier reçu du Grand Figeac concernant la collecte des ordures ménagères en 2 lieux qui s'avèrent délicats sur le plan de la sécurité (container du cimetière et containers à l'arrière de l'auberge Beauville).

Des solutions doivent être recherchées, faute de quoi la collecte ne sera plus assurée.

► Transhumance du 30 mai

Est validé le paiement de la cotisation de 150 € à l'association « *Transhumance entre Vallée du Lot et Volcan cantalien* »

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : elle aura lieu
le vendredi 29 mars à 17 h 30**
